



CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 septembre 2025  
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 septembre 2025, s'est réuni le jeudi 25 septembre 2025 à 18h30, salle du conseil municipal, en mairie du Tablier.

**Constitution d'une servitude de passage sur la parcelle AB N°161 suite à la mise en vente de la maison située 7 rue principale, parcelle AB N°160**

**2025-09-56**

Le conseil municipal, après discussion et délibération, à l'unanimité des membres présents, décide :

-d'approuver la constitution d'une servitude de passage à titre gratuit, sur la parcelle AB N°161 au bénéfice du futur acquéreur de la maison située sur la parcelle AB N°160 et aux conditions sus-énoncées,

-autorise Madame la maire, ou son représentant, à signer l'acte de constitution de cette servitude et tous les documents s'y rapportant.

**Mairie – projet de rénovation énergétique de la mairie, choix du maître d'ouvrage**

**2025-09-57**

Madame la maire propose de poursuivre l'étude du projet avec les architectes ABMP, de l'économiste société SETEB, du bureau d'études structures SERBA et ACE fluides.

Après discussion et délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité,

-de poursuivre l'étude du projet de la rénovation de la mairie avec les architectes ABMP, de l'économiste société SETEB, du bureau d'études structures SERBA et ACE fluides.

**Gestion de la restauration scolaire : modification du règlement intérieur de la restauration scolaire**

**2025-09-58**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

-Approuve la modification de l'article 1-B, réservations et absences du règlement intérieur du service de la restauration scolaire, présentée ci-dessus,

-Précise que la modification du présent règlement intérieur entrera en vigueur à compter du 3 novembre 2025.

L'intégralité des délibérations et des débats seront retranscrits dans le procès-verbal de la séance.